AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

EDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Pleau. - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

ABONNEMENT ANNUEL 15

Supplément n° 1 au Bulletin n° 36 de SEPTEMBRE 1963 1963-25

- AVERTISSEMENT -

TORDEUSE ORIENTALE SUR FRUITS A PEPINS -

Bien que le temps actuel paraisse, à priori, peu favorable aux attaques de la Tordeuse Orientale, l'insecte déploie encore une certaine activité. Des dégâts sont donc toujours possibles et il importe de demeurer vigilant.

Sur les variétés de poires et de pommes qui ne seront pas récoltées avant le 10 Octobre, il y aurait intérêt à appliquer un nouveau traitement.

Respecter scrupuleusement la législation concernant les limites d'emploi des insecticides utilisables.

- INFORMATION -

ANTHONOME DU POIRIER -

Dans les vergers où cet insecte a commis des dégâts visibles peu après le débourrement (bourgeons florauxparasités par une larve blanche) on pourrait appliquer dès à présent par pulvérisation, un produit à base de D.D.T. (100 grs de matière active à l'hectolitre) ou de Lindane (12 grs de matière active à l'Hl.)

Nous rappelons que l'emploi des produits à base de Lindane et de D.D.T. EST INTERDIT DANS LES QUINZE JOURS QUI PRECEDENT LA RECOLTE DES FRUITS.

TOULOUSE, 18 SEPTEMBRE 1963

les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements de TOULOUSE
le Directeur-Gérant : L. BOUYX